

# **PROCES VERBAL**

## **DU**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2022**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 7 janvier 2022, s'est réuni le Lundi 17 janvier 2022 à 18 h 30 à la Mairie de Martin-Eglise, sous la présidence de Monsieur Alain MARATRAT, Maire.

PRESENTS : M. Alain MARATRAT, M. Bertrand CREMET, M. Stéphane SKLADANOWSKI, Mme Françoise DEMONCHY, M. Philippe DUPUIS, Mme Amandine MATHELET, M. Hubert BOULEY, M. Marcel BRETAGNE, Mme Ghislaine LEFEBVRE, M. Nicolas DUFEUILLE, Mme Sylvie HERMAY, Mme Monique CONFRERE, M. Alain TETE, M. Daniel LESSARD

ABSENTS EXCUSES : Mme Marie-Laure CORROYER donne pouvoir à Mme Françoise DEMONCHY, Mme Pascale GUILBERT donne pouvoir à M. Alain MARATRAT, Mme Elodie LAVERDURE donne pouvoir à M. Marcel BRETAGNE, Madame Isabelle VAUCLIN

ABSENTS : M. Alexandre PLEY

Conformément à l'article L.2121- 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Madame Ghislaine LEFEBVRE ayant obtenu la majorité des voix, est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

## **COMMUNICATIONS**

Monsieur le Maire informe de la réception de différents vœux. Un mail sera rédigé à la fin du mois afin de dresser la liste des vœux reçus. Monsieur le Maire rappelle que la cérémonie des vœux a été annulée pour des raisons sanitaires et qu'une vidéo a été diffusée en ligne afin de transmettre les vœux de la Commune.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de nouveaux dépôts sauvages : deux nouveaux dépôts la semaine dernière, dont un pour lequel la Commune a rédigé un article sur le site et le Facebook. Ces incidents relancent les débats sur la vidéosurveillance. Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le Policier municipal reçoit actuellement des entreprises afin de préparer le dossier et les devis.

Monsieur le Maire informe qu'à la suite de la réception d'une pétition signée par 54 Martinais de la Cavée de Thibermont, certains « représentants » ont été reçus en Mairie. Suite à cet échange, il a été convenu de ne pas installer les STOP « chemin des meuniers – impasse des meuniers » et de maintenir le reste du projet existant. Une étude sera réalisée afin de constater l'efficacité ou non de ces aménagements.

Monsieur le Maire informe que la Commune a été destinataire de masques pour le public dit « précaire » de la part de la Préfecture. Une information a été faite, mais une seule famille a répondu à cet appel.

Monsieur le Maire informe de la réalisation d'un devis afin d'équiper les classes du Groupe scolaire d'un capteur de CO2.

## **ORDRE DU JOUR**

### **CONVENTION « ASSOCIATION DES ANCIENS D'ALPINE » 2022/01**

Monsieur le Maire informe que l'Association des Anciens d'Alpine souhaite louer la salle Yvonne de ROCQUIGNY.

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec l'association à compter du 18 janvier 2022, pour une période de 12 mois, renouvelable.

Monsieur le Maire propose d'appliquer un loyer de 606,35€/trimestre hors charge + 183€/trimestre pour les charges.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la convention et le montant du loyer et des charges auprès de l'Association des Anciens d'Alpine.

### **REPRISE DE LA VOIRIE « LA CLE DES CHAMPS » 2022/02**

Suite à la visite sur site du lotissement, Monsieur le Maire informe qu'il est prévu la rétrocession à titre gracieux de la voirie de la résidence « la clé des champs » dans le domaine public communal.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de valider la procédure de rétrocession de la voirie de la résidence « la clé des champs », cadastrée ZK0118 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition.

Des aménagements seront réalisés (panneaux circulation, entretien des espaces verts, vérification des noues, etc...).

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **PROJET EOLIEN ABEI ENERGY**

**2022/03**

Monsieur le Maire informe que suite à la présentation lors de la séance du Conseil municipal du 18 novembre 2021 d'un projet éolien sur le territoire de la commune par l'entreprise ABEI Energy et suite à la transmission des différents documents à l'ensemble des conseillers, il est nécessaire de recueillir l'avis des membres du Conseil municipal.

Après proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal refuse le projet éolien de la société ABEI Energy sur le territoire de la commune de Martin-Eglise à 16 voix contre, 2 abstentions et 1 voix pour.

Madame DEMONCHY dit qu'elle s'abstient car elle est pour les projets éoliens mais trouve que ce projet n'est pas assez concret, tout comme Madame MATHELET.

Monsieur LESSARD trouve que la décision du Conseil municipal est précipitée, qu'il conviendrait d'attendre l'avancée du projet et consulter d'autres communes. Il indique que les membres du Conseil devront prendre leurs responsabilités face aux générations futures.

Monsieur BOULEY dit qu'il y a d'autres moyens de proposer des énergies renouvelables comme le photovoltaïque, cependant, par exemple, Les Bâtiments de France refusent systématiquement ce type de projet.

## **DROIT D'INTERVENTION**

Madame VAUCLIN a fait parvenir une question diverse par mail : un ramassage des déchets verts est-il prévu sur la Commune afin d'aider les personnes âgées qui ne peuvent se rendre à la déchetterie ? Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'une compétence de l'intercommunalité pour laquelle nous ne pouvons pas intervenir. Cependant, ce dispositif pourrait être mis en place mais aurait un coût pour les Martinais. Madame LEFEBVRE demande si les Martinais ont été interrogés avant de refuser ce projet ? Monsieur le Maire répond qu'un sondage en ligne avait été proposé mais qu'il n'est pas contre une relance de ce sondage avant la fin du contrat. De plus, Monsieur CREMET rappelle que la Commune avait mis en place un dépôt à l'atelier municipal mais que les services de la Communauté d'Agglomération ont demandé son arrêt.

Madame MATHELET informe les membres du Conseil que la cour de l'école maternelle est systématiquement verglacée lorsque les températures sont négatives, ce qui est très dangereux et pénalisant pour les enfants qui se retrouvent bloqués sous le préau. Monsieur CREMET répond que la Commune a été alerté de ce problème, que la cour a été traitée en urgence par les agents communaux mais qu'il faut attendre le retour de l'entreprise qui a posé ce sol afin de connaître les produits que la Commune peut utiliser pour traiter plus en profondeur. Madame MATHELET rappelle que les grilles au sol de cette cours ne sont pas adaptées à des enfants de maternelle.

Monsieur le Maire informe de divers problèmes de stationnement sur le territoire communal comme par exemple au lotissement des Tinterelles ou encore Résidence des anciens moulins. Monsieur le Maire informe que des courriers ont été envoyés et que des aménagements seront réalisés (trottoir résidence des Anciens moulins).

Monsieur BOULEY informe les membres du Conseil des problèmes de stationnement devant l'Eglise. Monsieur le Maire répond que le cadastre sera revérifié afin de faire un point avec le voisin.

Monsieur BOULET informe également qu'une remorque est attachée à un arbre, grande rue des salines, depuis plusieurs semaines.

Monsieur CREMET fait un point sur les travaux de voirie en cours comme par exemple le trottoir route de Palcheul.

Plusieurs élus réclament l'installation d'un vidéoprojecteur dans la salle de Conseil afin de diffuser les informations lors des réunions. Monsieur le Maire répond que cet investissement sera étudié lors des commissions de finances.

Monsieur SKLADANOWSKI informe que le club de foot de Martin-Eglise a récupéré des filets afin de protéger les abords du stade et que les filets seront stockés à l'atelier communal dans l'attente de l'installation.

Monsieur CREMET informe que la « plateforme » située Rampe du Mont de l'épinette a été nettoyée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

BOULEY Hubert	BRETAGNE Marcel
CONFRERE Monique	CORROYER Marie-Laure
CREMET Bertrand	DEMONCHY Françoise
DUFEUILLE Nicolas	DUPUIS Philippe
GUILBERT Pascale	HERMAY Sylvie
LAVERDURE Elodie	LEFEBVRE Ghislaine
LESSARD Daniel	MARATRAT Alain
MATHELET Amandine	PLEY Alexandre
SKLADANOWSKI Stéphane	TETE Alain
VAUCLIN Isabelle	